

Automobile

Le nouveau Tempo

La nouvelle offre d'assurance temporaire de François Bernard assurances – Tempo, conforme à la réglementation en vigueur, propose deux usages : tous usages – avec six durées au choix, d'un à trente jours (renouvelable une fois) –, et import/export avec une seule durée de quinze jours (renouvelable deux fois). Valable sur les véhicules d'une valeur < ou = à 48 000 € et d'une puissance maximale de 20 CV.